



TEMPS FORTS

17 avril

L'HOMMAGE DES DÉPUTÉS À AIMÉ CÉSAIRE,

« IMMENSE ET PRIMORDIAL »

« Une grande voix vient de s'éteindre, la voix d'un immense poète et d'un homme politique primordial » : c'est par ces mots que Bernard Accoyer a exprimé l'émotion soulevée parmi les députés par la disparition de leur ancien collègue Aimé Césaire. Chantre de la décolonisation, père de la « négritude », Aimé Césaire avait représenté la Martinique au Palais Bourbon sans discontinuer de la Libération jusqu'en 1993. En hommage, l'Assemblée a réédité quatre de ses discours les plus marquants prononcés dans l'hémicycle et publié le tapuscrit inédit de son célèbre *Cahier d'un retour au pays natal*. Elle a également apposé pendant plusieurs semaines devant sa colonnade plusieurs citations emblématiques du poète.



1^{er} juillet



EUROPE : LA PRÉSIDENTIE DE TOUS LES FRANÇAIS

Le 1^{er} juillet, l'ouverture de la Présidence française de l'Union européenne a constitué le point de départ d'un semestre particulièrement dense pour les députés. Pour mieux faire partager cet événement à nos concitoyens, l'Assemblée a multiplié les actions symboliques, illuminant durant six mois sa colonnade aux couleurs de l'Europe et organisant de nombreux événements culturels « européens » au Palais Bourbon. Mais, naturellement, c'est d'abord par leurs travaux de fond que les députés se sont associés à ce temps fort pour notre pays, quinze rencontres interparlementaires, organisées tant à Paris qu'à Strasbourg, permettant à la représentation nationale de faire valoir ses priorités sur les grands dossiers communautaires.

À L'HÔTEL DE LASSAY, LE « MERCI À LA FRANCE » D'INGRID BETANCOURT

« Avec vous, nous accueillons la liberté, ce mot qu'aujourd'hui vous symbolisez » : c'est avec ces paroles empreintes de joie mais aussi de gravité que Bernard Accoyer a reçu Ingrid Betancourt à l'Hôtel de Lassay, quelques jours après sa libération. Celle qui, durant six années, a été l'otage des FARC avait en effet tenu à réserver l'une de ses toutes premières visites de femme libre à la représentation nationale. « Si je suis libre, c'est grâce à vous » a-t-elle lancé aux députés réunis dans la Galerie des Fêtes, évoquant avec émotion « cette France qui se battait pour [elle] » et dont l'écho lui parvenait « telle la lumière d'un phare » jusqu'au fond de sa captivité.

9 juillet



2008

21 juillet



LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE ADOPTÉE PAR LE CONGRÈS

Députés et sénateurs ont clos leurs travaux de la session 2007-2008 par l'adoption de la « loi constitutionnelle de modernisation des institutions de la V^e République ». Acquis au terme d'intenses débats, cette révision – qui vise notamment à revaloriser le rôle du Parlement – s'impose comme la plus considérable qu'ait jamais connue notre loi fondamentale, dont plus de la moitié des articles se voient modifiés ou complétés. **Le vote du Congrès marque également pour l'Assemblée le point de départ d'un important travail de rénovation de ses propres règles de fonctionnement**, la réforme constitutionnelle impliquant une très large refonte du règlement de chacune des deux assemblées ainsi que des textes régissant la procédure législative.

22 septembre

LES DÉPUTÉS DÉBATTENT DE L'INTERVENTION FRANÇAISE EN AFGHANISTAN

Appliquant sans attendre la nouvelle disposition de la Constitution soumettant à l'accord du Parlement la prolongation au-delà de quatre mois de toute opération militaire extérieure, les députés ont ouvert la session extraordinaire de septembre 2008 en débattant de l'intervention française en Afghanistan. Après avoir entendu le Premier ministre, **ils ont autorisé la poursuite de la mission par 343 voix contre 210**, non sans attirer l'attention du Gouvernement sur la nécessité d'un meilleur équipement de nos forces stationnées sur place. Avant d'entamer leurs débats, ils avaient tenu à saluer solennellement la mémoire des dix soldats français tombés dans l'embuscade d'Uzbine, en observant dans l'hémicycle une minute de silence.



8 octobre



L'ASSEMBLÉE RÉACTIVE FACE À LA CRISE FINANCIÈRE

Tout au long de la crise financière de l'automne 2008, la représentation nationale a su faire jouer la plénitude de ses pouvoirs de décision et de contrôle, contribuant par sa réactivité au rétablissement de la confiance. Dès le 8 octobre, les députés obtenaient du Gouvernement la tenue d'un débat dans l'hémicycle sur la stratégie retenue pour juguler la tourmente traversée par le système bancaire. Puis, le 14 octobre, **quarante-huit heures après la mise sur pied du plan de sauvetage élaboré par l'Eurogroupe, ils adoptaient en urgence les mesures législatives nécessaires à l'entrée en vigueur de celui-ci**. Enfin, soucieux que des leçons de fond soient tirées d'une crise qui a révélé de graves dérives éthiques, ils ont pris l'initiative exceptionnelle de créer un groupe de travail commun avec le Sénat. Cette structure, associant l'ensemble des sensibilités politiques représentées au Parlement, a d'ores et déjà formulé des recommandations de réforme du système financier international en vue de la réunion du G20 du 15 novembre 2008.